

9 févr.  
2023

# A.C.I.T. INFOS HEBDO



## CHABBAT MICHPATIM

**Entrée : 17h53**

**Sortie : 18h59**

**Ce chabbat matin aura lieu  
l'azguir de notre ami David  
Habib : venons entourer  
Nadine et ses fils.**

## Horaires

**VENDREDI 9**

**Office à 18h30**

**SAMEDI 10**

**Office à 9h30**

**Minha à 17h15**

## Sommaire

- 1- Horaires et paracha
- 2- Le mot du rabbin
- 4- Joyeux anniversaire et remerciements
- 5- Agenda local
- 6- Hommage 7 octobre

Avec toutes mes  
amitiés.

*Chabbat chalom*

Paul LEVY

# Le mot du rabbin sur la paracha

## Michpatim : se libérer de soi-même



Immédiatement après avoir relaté le don de la Torah et les Dix Paroles aux enfants d'Israël, cette semaine est abordé un thème bien plus terre-à-terre : les lois civiles. Parmi ces lois figure les conditions pour lesquelles un Juif peut se vendre comme esclave chez un autre Juif, afin de payer ses dettes.

Le Baal Chem Tov explique pourquoi un sujet aussi grandiose que le don de la Torah est suivi par les lois de l'esclave juif. Si une personne désire ardemment acquérir la Torah, la vivre et profiter de ses innombrables bienfaits, elle devra d'abord prendre conscience qu'elle est un esclave. Esclave de ses envies, de ses pulsions et de ses tentations. C'est seulement une fois cette prise de conscience effectuée, qu'un Ben Israël pourra travailler pour être le maître de lui-même, sans que ses actes et ses paroles soient guidés par son instinct, mais plutôt par son intellect.

Dans les détails de la loi des esclaves, la Torah déclare : "Il [l'esclave] servira durant six années, et la septième année, il sortira libre. S'il est entré seul [chez son maître lorsqu'il s'est déclaré être son esclave], il sortira seul. S'il était marié, son épouse partira alors avec lui. Si son maître lui a donné une femme et qu'elle met au monde des enfants, la femme et les enfants appartiendront à son maître, et il sortira seul. Mais si l'esclave dit : j'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas sortir libre, il le servira pour toujours."

Ces versets constituent un guide pour la vie de tout être humain. En effet, ils peuvent être compris en un sens bien plus profond :

(...)

Hachem, en se référant au Peuple juif qu'il a acquis comme serviteur, dit :

"Il servira durant six années" : la vie active d'un homme en ce monde, avoisine soixante ans ;

"et la septième année il sortira libre" : après 70 ans en moyenne, il quitte ce monde, libéré de l'obligation d'observer la Torah ;

"s'il est entré seul" : s'il a passé son existence sans Torah ;

"il sortira seul" : il quittera ce monde dépourvu de mérite ;

"s'il était marié" : si cependant il s'est occupé de Torah (qui est comparée à l'épouse de l'homme)

"son épouse partira alors avec lui" : la Torah l'accompagnera même après sa mort ;

"si son maître lui a donné une femme et qu'elle met au monde des enfants" : s'il a atteint la grandeur et a enseigné à des élèves (considérés comme des enfants), mais que les motifs de son étude et de son enseignement étaient impurs, nourris d'orgueil par exemple ;

"la femme et les enfants appartiendront à son maître, et il sortira seul" : alors il quittera ce monde dépourvu de mérite ;

"mais si l'esclave dit : j'aime mon maître, ma femme et mes enfants" : je me suis occupé de Torah par amour d'Hachem, et je n'ai enseigné que par amour de la Torah ;

"je ne veux pas sortir libre" : il ne perdra jamais la Torah qu'il a acquise. Même après la mort, il ira d'élévation en élévation dans le Monde à Venir.

"il le servira pour toujours" : il méritera de percevoir la Présence Divine, et ressuscitera lors de la Délivrance finale.

Ainsi, cet enseignement nous prouve qu'aujourd'hui encore, bien que les lois sur l'esclavage peuvent paraître caduques, le message que veut nous livrer la Torah, lui, est éternel et concerne chacun de nous.



**Avner NAHUM**

**Chabbat chalom !**

# René et Marie-Thérèse COHEN honorés



Lors de la dernière assemblée générale de l'ACIT, il a été décidé d'offrir des arbres à René COHEN et son épouse en remerciement de leur dévouement sans relâche plus de 20 ans durant à notre communauté.

**Samedi 10 février, ce chabbat  
à l'issue de l'office du matin**  
*à l'occasion des 85 ans de René,*

un diplôme du KKL leur sera remis attestant de la plantation de plus de 120 arbres en leur nom en Israël.

**Cours de pensée juive**  
**chaque mardi à 20h30**  
**par le rabbin Avner NAHUM**  
**via zoom**

***(cliquez et vous accédez en direct)***

**Talmud Torah pour les enfants ce  
dimanche à 10h**



**Ouverture de l'épicerie chaque  
dimanche à 10h et  
le mercredi à 18h30**



**Choix de viandes surgelées**

(boeuf haché, jumeau, bourguignon, poitrine,  
jarret, plat de côte, entrecôtes, poulets entiers,  
cuisses, blancs de poulet ...)

# HOMMAGE : “Nous étions tous juifs”

Mercredi 7 février 2024, le Président Emmanuel Macron a présidé, dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides, la cérémonie d'hommage aux victimes françaises des attaques terroristes du 7 octobre en Israël, dénonçant « le plus grand massacre antisémite de notre siècle ». 42 Français sont morts dans les attaques, trois sont portés disparus et présumés otages. (cliquez pour la revivre).

